

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom du produit : Parfum inspire de PETITE ROBE NOIRE - 7 %

Utilisation identifiée : Parfum pour bougies, fondants parfumés

Nom du fournisseur : AROMAS OF ELEGANCE

Date de la fiche : 27/05/2025

Numero d'urgence : France : +33 (0)1 45 42 59 59 / Belgique : 070 245 245

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification du mélange :

H226 Liquide et vapeurs inflammables

H315 Provoque une irritation cutanée

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Mentions de danger : ATTENTION

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

| Nom | N CAS | N EC | % | Classification CLP |

|-----|-----|-----|-----|-----|

| Majantol | 103694-68-4 | 403-140-4 | 0.0019 0.374 | H317, H412 |

| 3,7-Diméthyl-1,6-nonadien-3-ol | 10339-55-6 | 233-732-6 | 0.122 0.245 | H319, H317 |

| d-Limonène | 5989-27-5 | 227-813-5 | 0.073 0.147 | H226, H315, H317, H304, H400, H412 |

| Hydroxy | 107-75-5 | 203-518-7 | 0.071 0.141 | H319, H317 |

| Iso E Super | 54464-57-2 | 259-174-3 | 0.063 0.126 | H315, H317, H410 |

SECTION 4 : Premiers secours

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas de réactions allergiques, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un ophtalmologiste si l'irritation persiste.

En cas d'inhalation : transporter la personne à l'air libre. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin et montrer l'emballage.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique sèche.

Produits de combustion dangereux : oxydes de carbone, vapeurs irritantes.

Équipements de protection : appareil respiratoire autonome, vêtements de protection complets.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : porter des gants, lunettes de protection, vêtements adaptés.

Précautions environnementales : éviter toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Méthodes de nettoyage : absorber avec un matériau inerte (sable, terre), placer en conteneur pour élimination.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Precautions de manipulation : éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs. Utiliser en zone bien ventilée.

Conditions de stockage : conserver à l'abri de la lumière, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Maintenir les contenants fermés.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition professionnelle : d-Limonène (selon pays : DE, ES, FI, SI, NO, CH)

Protection respiratoire : masque en cas d'aérosols.

Protection des mains : gants en nitrile.

Protection des yeux : lunettes de sécurité.

Protection de la peau : vêtements à manches longues.

Mesures d'hygiène : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Apparence : liquide huileux

Couleur : incolore à jaune pâle

Odeur : florale, fruitée

Point de clair : env. 62 °C

Solubilité : insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool

Densité relative : 0.940.98 g/cm³

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter : chaleur, flammes nues, sources d'ignition.

Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone, aldéhydes.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : non déterminée pour le mélange.

Effets cutanés : irritation possible, sensibilisation.

Effets oculaires : irritation.

Inhalation : peut entraîner somnolence ou vertiges.

Ingestion : risque d'atteinte des voies respiratoires.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité : toxique pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradabilité : partiellement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation : possible (ex. d-limonène).

Mobilité : peu mobile dans le sol.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets : éliminer selon les réglementations locales. Ne pas jeter dans les égouts.

Contenants souillés : éliminer comme produit.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Non classé comme dangereux selon les règlements de transport ADR/RID/IMDG/IATA.

Precautions : éviter l'exposition à la chaleur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

SECTION 15 : Informations réglementaires

Etiquetage CLP : Pictogrammes de danger (GHS02, GHS07, GHS09)

Mentions de danger : H226, H315, H317, H319, H304, H400, H410, H412

Mentions de prudence : P261, P273, P280, P305+P351+P338, P501

SECTION 16 : Autres informations

Texte des mentions H :

H226 : Liquide et vapeurs inflammables

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 : Provoque une irritation cutanée

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Cette fiche complète les données techniques d'utilisation mais ne constitue pas une garantie juridique. L'utilisateur reste responsable du respect des réglementations en vigueur.